

# INFORMATIONS CLES POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## PRIVATE BANKING ACTIVE INCOME SELECTION

### Compartiment de IN.focus

BE6271861351 (Code ISIN - Parts de distribution)

géré par KBC ASSET MANAGEMENT NV

## OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

IN. Focus Private Banking Active Income Selection vise le versement d'un dividende trimestriel, basé sur les dividendes, les revenus dégagés sur les instruments d'investissement productifs d'intérêts et les primes d'options nettes perçus par le fonds au trimestre précédent, en ventilant ses investissements sur différents actifs tels que des actions, des obligations, des instruments monétaires, des dépôts et des options cotées. Le dividende trimestriel est fixé à la fin de chaque trimestre et est mis en paiement 25 jours ouvrables bancaires belges suivant la fin du trimestre. Le dividende peut fluctuer dans le temps en fonction des conditions de marché et n'est pas garanti. Si les revenus du trimestre précédent ne sont pas totalement versés à titre de dividendes, des réserves seront constituées dans le fonds.

La composante actions peut représenter au minimum 25% et au maximum 85% des avoirs, tandis que la composante des actifs à rendement fixe peut en représenter au minimum 15% et au maximum 75%. La ventilation précise est effectuée en deux étapes :

1ère étape : La répartition cible se compose de 55% d'actions et de 45% d'obligations. Les actifs peuvent être sous-pondérés ou surpondérés sur la base de la stratégie d'investissement mensuelle de KBC Asset Management SA, disponible sur [www.kbcam.be/categoriesactifs](http://www.kbcam.be/categoriesactifs).

2e étape : Le poids de la catégorie d'actifs censée produire le revenu le plus élevé est adapté mensuellement.

Le compartiment investit dans au minimum 50 actions et/ou instruments à rendement fixe, libellés en euro.

La composante actions investit en actions d'entreprises européennes à haut rendement de dividende\*, en limitant la volatilité des actions et en prenant en compte la stabilité et la croissance attendue du dividende.

La composante obligataire investit au minimum 50% en obligations, instruments monétaires, titres de créance et/ou dépôts émis par des entreprises ou des États, ayant une note de solvabilité\* du type « investment grade » selon Standard & Poor's ou d'une note similaire auprès de Moody's ou Fitch, ou en instruments monétaires dont l'émetteur possède un score comparable auprès de l'une de ces agences de notation. Les obligations peuvent avoir des durées différentes. Tous les secteurs sont pris en considération.

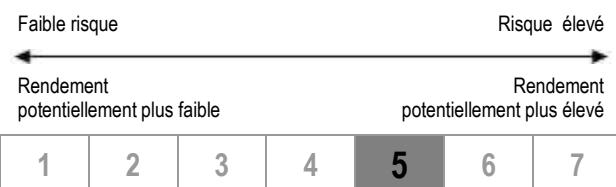
Les options cotées porteront essentiellement sur des actions à haut rendement de dividende de la zone euro.

IN.focus Private Banking Active Income Selection peut recourir de manière limitée aux produits dérivés\*. D'une part, cette limitation implique que les produits dérivés peuvent contribuer à atteindre les objectifs d'investissement (par exemple en augmentant ou en diminuant l'exposition à un ou plusieurs segments du marché dans la stratégie d'investissement). D'autre part, les produits dérivés peuvent être utilisés pour neutraliser la sensibilité du portefeuille à une donnée du marché (comme la couverture d'un risque de change).

Le fonds verse la totalité ou une partie des revenus perçus aux moments indiqués dans le prospectus (pour tout complément d'information, voir les points 2 et 4 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus).

Les ordres relatifs à des parts du fonds sont exécutés quotidiennement (pour plus d'informations, voir le point 4 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus).

## PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Ce chiffre est déterminé sur la base de données du passé. Les données du passé ne sont pas toujours un indicateur fiable du rendement et du risque futur.

L'indicateur de risque et de rendement fait l'objet d'évaluations régulières et ce chiffre peut donc évoluer à la hausse ou à la baisse.

Le chiffre le plus bas ne signifie pas que le fonds ne présente aucun risque, mais que comparé à des chiffres plus élevés, ce produit offre en principe un rendement plus faible mais aussi plus prévisible. Ce chiffre indique à la fois le rendement potentiel du fonds et le risque qui va de pair avec ce rendement. Plus le chiffre est élevé, plus le rendement potentiel est élevé mais plus ce rendement est difficile à prévoir. Des pertes sont également possibles.

Le chiffre est calculé pour un investisseur en euro.

Le profil de risque et de rendement tient compte du recours éventuel aux dérivés, ainsi que décrit le cas échéant sous « Objectifs et politique d'investissement ».

### Pourquoi l'indicateur de risque et de rendement de ce fonds est-il de 5?

5 reflète la sensibilité au marché des différents actifs dans lesquels le fonds investit. Par conséquent cet indicateur se situe entre celui typique des fonds obligataires (3) et celui typique des fonds d'actions (6). Il convient de signaler qu'en raison de la composante actions et de l'investissement en options, les fluctuations de rendement du fonds peuvent diverger des mouvements généraux du marché.

Un investissement dans ce fonds comporte en outre :

- un risque d'inflation moyen. La part obligataire n'offre aucune protection en cas de hausse de l'inflation.
- un risque de crédit moyen. La part obligataire investit principalement – mais pas exclusivement – en obligations ayant la note « investment grade ». Le risque qu'un émetteur ne puisse plus honorer ses engagements est donc plus important que lorsque l'investissement se limite aux obligations « investment grade ». Si les investisseurs se mettent à douter de la solvabilité des émetteurs des obligations, la valeur de celles-ci peut baisser.
- un risque de concentration moyen. La composante actions est concentrée en investissements dans des entreprises européennes menant une politique visant à verser un dividende élevé.

Le fonds n'offre pas la protection du capital.

## FRAIS

Les frais acquittés servent entre autres à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ils réduisent la croissance potentielle de l'investissement. Pour tout complément d'information sur les frais, lire point 3 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1%	Le pourcentage indiqué est le <i>maximum</i> pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	5% en cas de sortie dans le mois qui suit l'entrée	Dans certains cas, ces frais peuvent être moindres. Nous vous invitons à consulter votre conseil financier ou votre distributeur afin d'obtenir le montant réel de ces frais.
Changement de compartiment		Si vous souhaitez échanger vos parts de ce compartiment* contre des parts d'un autre compartiment, vous aurez à supporter des frais de sortie de l'ancien compartiment et des frais d'entrée du nouveau compartiment (pour tout complément d'information, voir le point 3 des informations relatives à ce compartiment dans le prospectus).

### Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.62%	Les frais courants ne sont qu'une estimation étant donné que le compartiment a été lancé en octobre 2014. Ce chiffre n'inclut pas les frais de transaction, sauf si le fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il investit dans des parts d'autres fonds. Ces frais peuvent varier d'une année à l'autre.
----------------	-------	---

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

## PERFORMANCES PASSEES

Les données disponibles sont insuffisantes pour fournir aux investisseurs une indication valable concernant les performances passées.

Année de lancement: 2014.

Devise: euro.

## INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de IN.focus est KBC Bank NV.

Vous pouvez obtenir gratuitement un exemplaire du prospectus et du dernier rapport annuel et semestriel, en dans toutes les agences des organismes assurant le service financier:

- KBC Bank NV
- CBC Banque NV

ou KBC Asset Management NV (Avenue du Port 2, 1080 Bruxelles) et sur le site internet: [www.kbcam.be/kiid/](http://www.kbcam.be/kiid/).

La dernière valeur nette d'inventaire\* peut être consultée sur le site [www.beama.be](http://www.beama.be) et/ou les journaux 'De Tijd/ L'Echo'. Toute autre information pratique peut être consultée sur le site [www.kbcam.be/kiid/](http://www.kbcam.be/kiid/).

Ce compartiment est régi par la législation fiscale belge. Ceci peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle.

La responsabilité de KBC Asset Management NV ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de IN.focus.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit **Private Banking Active Income Selection**, un compartiment de la sicav\* de droit belge IN.focus.

Cette Sicav répond aux normes de la Directive UCITS IV.

Le prospectus et les rapports périodiques sont établis par sicav.

Chaque compartiment de IN.focus doit être considéré comme une entité distincte. Vos droits en tant qu'investisseur se limitent aux actifs de ce compartiment. Les obligations d'un compartiment sont uniquement couvertes par les actifs de celui-ci.

Vous pouvez échanger vos parts dans ce compartiment contre des parts d'un autre compartiment. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez consulter les informations relatives à ce compartiment dans le prospectus, point 4.

Ce fonds est agréé en Belgique et réglementé par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

KBC Asset Management NV est agréée en Belgique et réglementée par l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 13/10/2014.

\* voir le glossaire explicatif sur les informations clés pour l'investisseur en annexe ou sur le site [www.kbcam.be/kiid/](http://www.kbcam.be/kiid/).